

Communiqué de presse

Lundi 2 février 2015

Sécuriser l'attractivité de la place économique suisse sur le long terme

Conférence de presse annuelle : agenda politico-économique 2015

La conférence de presse annuelle de l'organisation faîtière de l'économie était placée sous le signe du franc fort. Pour Heinz Karrer, président d'economiesuisse, c'est dans l'évolution de la zone euro et non auprès de la Banque Nationale Suisse qu'il faut chercher les raisons de la baisse du marché des changes. Les difficultés ne font que redoubler pour les entreprises suisses, qui subissent déjà depuis plusieurs années la pression de ce lourd défi monétaire. Le franc s'est apprécié de 15 à 20 %, ce qui a entraîné un véritable choc des coûts. « Des hausses de prix de cette ampleur ne sont possibles ni sur les exportations de services, ni sur celles de marchandises » a précisé Heinz Karrer. Selon economiesuisse, l'économie nationale avec ses PME et entreprises artisanales sera tout autant affectée. Où et comment réduire les coûts dans l'immédiat est une tâche qui incombe aux entreprises.

Pour economiesuisse, il est évident que ni subventions ni programme conjoncturel hâtif n'apportent une réponse appropriée au problème car les entreprises sont confrontées à des hausses de coûts qui vont s'échelonner sur la durée. « Le remède consiste par conséquent à réduire continuellement les coûts, mais cela ne sera possible que si les conditions-cadre le permettent » a souligné Heinz Karrer. Pour limiter l'impact sur la place économique – surtout au regard de la durée – economiesuisse a identifié cinq champs d'action dans lesquels la politique doit se montrer active.

Moratoire contre de nouvelles charges et réglementations

Selon economiesuisse, la première action doit être de remettre à plus tard certains projets notamment législatifs qui prévoient de nouvelles charges. Un moratoire contre les coûts est donc nécessaire. La stratégie énergétique 2050, la révision du droit de la société anonyme et l'« économie verte » entrent dans cette catégorie de projets qui diminuent l'attrait de la place et génèrent des coûts supplémentaires pour l'économie. La deuxième étape essentielle dans la situation actuelle vise l'élimination ciblée des incertitudes en matière de planification. Pour cela, il faut préserver la voie bilatérale tout en mettant en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse dans les meilleurs délais et dans le respect des besoins de l'économie. Il faut également faire avancer la réforme de l'imposition des entreprises. La troisième mesure, tout aussi importante, consiste à réduire les taxes et frais de réglementation, par exemple en allégeant les charges administratives ou en simplifiant la TVA et en améliorant l'efficacité de l'administration publique. Le quatrième champ d'action défini par economiesuisse concerne l'ouverture urgente de nouveaux marchés. Selon Heinz Karrer, il s'agit de « développer le réseau des accords de libre-échange et surtout de rattacher la Suisse au TTIP ». Renforcer le pôle d'innovation et de recherche suisse est le cinquième champ d'action déterminé. Pour le président d'economiesuisse, il

est primordial que « la Suisse reste un pôle de recherche et de formation attrayant pour que l'économie puisse défendre sa place et ses produits parmi les leaders mondiaux ».

Initiatives populaires absurdes

En 2015 aussi, le peuple suisse sera amené à s'exprimer dans les urnes sur des initiatives populaires. Aux yeux d'economiesuisse, deux votations nationales retiennent particulièrement l'attention. Dans le contexte du franc fort, il importe ainsi de réfléchir à deux fois avant d'accepter ou de refuser un projet. « Le 8 mars, nous voterons sur l'introduction d'une taxe sur l'énergie qui remplacerait la TVA. Ensuite, le peuple pourra s'exprimer, le 14 juin, au sujet d'un impôt national sur les successions. Les deux projets nuiraient à la place économique suisse et entraîneraient une détérioration des conditions-cadre offertes à nos entreprises » a expliqué Monika Rühl, présidente de la direction d'economiesuisse. L'initiative pour une taxe sur l'énergie ne ferait que renchérir ce facteur de production éminemment important. Elle présente en outre un défaut de conception car, comme le relève Monika Rühl, « aussitôt que la consommation d'énergie diminuerait – ce qui est le but des initiants – les impôts devraient être relevés ». L'impôt sur les successions serait également néfaste pour la place suisse, surtout pour les entreprises familiales. Si l'initiative était acceptée, la réussite actuellement affichée par les PME suisses et le commerce connaîtraient une évolution défavorable à terme. L'exigence d'appliquer cette fiscalité successorale avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012 est sans doute la plus grave erreur des initiants car de telles clauses arbitraires menacent la si précieuse sécurité juridique. Enfin, le projet constitue une ingérence fondamentale dans la souveraineté fiscale des cantons.

Pas de détérioration inutile des conditions-cadre

L'économie suisse tient beaucoup à ce que le Conseil fédéral mette en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse en profitant de la marge à sa disposition. « Ignorer cette marge de manœuvre et risquer la résiliation des accords bilatéraux par des exigences rigides serait imprudent », a mis en garde Monika Rühl. Conjointement avec d'autres organisations faïtières, economiesuisse a donc proposé un modèle décliné en 3 axes pour la mise en œuvre de l'initiative. Par ailleurs, la stratégie énergétique 2050 aussi inquiète l'économie suisse. Le projet actuel est jalonné de réglementations bureaucratiques et de mesures contraignantes, tout le contraire d'une solution acceptable pour l'économie. Après le choc monétaire subi, il est vital pour les entreprises suisses que l'énergie, facteur de production incontournable, ne renchérisse pas davantage. Et il est vital pour l'économie que le développement de la fiscalité des entreprises se poursuive. Monika Rühl le dit sans ambages : « Il est extrêmement profitable pour notre pays que des sociétés internationales apprécient la place suisse et s'installent chez nous. » economiesuisse soutient les efforts du Conseil fédéral dans cette optique et a dès le départ contribué au projet de la troisième réforme de l'imposition des entreprises.

Réorganisation du domaine de la communication

Sur le plan interne, economiesuisse scinde le domaine de la communication en deux équipes. Michael Wiesner, membre de la direction et responsable de la communication à compter du 1^{er} avril, se chargera de la communication interne et externe. Roberto Colonnello, qui dirige ad interim l'équipe de communication et de campagnes, s'occupera en tant que membre de la direction, avec une équipe de campagne spécialisée, des votations sur des thèmes qui intéressent les milieux économiques.

Pour toutes questions :

Heinz Karrer, président
Mobile 079 205 10 28

Monika Rühl, présidente de la direction
Mobile 079 301 70 47

Conférence de presse annuelle

Lundi 2 février 2015

Le discours prononcé fait foi

Assurer la compétitivité du site économique suisse

Heinz Karrer, président d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à la traditionnelle conférence de presse annuelle d'economiesuisse !

Je suis très heureux de co-présider cet événement avec Monika Rühl. Depuis septembre dernier, cette dirigeante expérimentée assure la conduite opérationnelle de notre association. Monika Rühl nous apporte une large expérience diplomatique et dispose d'un vaste réseau au sein des milieux économiques, politiques et de l'administration, dont economiesuisse a déjà pu profiter ces derniers mois. Après une phase intérimaire assez longue, l'association faîtière de l'économie suisse peut donc à nouveau compter sur une équipe de direction complète.

Sous ce nouveau management, economiesuisse entend s'engager avec un élan retrouvé en faveur d'une économie compétitive et donc d'une Suisse prospère. Nous représentons non seulement 20 chambres cantonales du commerce et de l'industrie, mais également 100 associations de branche et 50 membres individuels, soit au total environ 100 000 entreprises employant deux millions de salariés. Nous intégrons ainsi dans le processus politique les besoins de tous les acteurs économiques – PME et grandes entreprises, firmes locales, régionales, nationales, internationales, ainsi que des multinationales, exportateurs et entreprises axées sur marché intérieur.

Décisions importantes prises par les citoyens

Pour commencer, je vous propose une brève rétrospective de l'année écoulée, qui a commencé par une décision populaire lourde de conséquences. L'initiative « contre l'immigration de masse » a en effet été acceptée de justesse par 50,3 % des voix. La volonté du peuple doit être respectée. La mise en œuvre économiquement supportable de l'initiative exigée par le nouveau texte constitutionnel nous a donné beaucoup de travail l'année dernière – et il en ira de même en 2015. Des discussions intensives nous ont permis de développer une vision claire des modalités d'application permettant d'aboutir au résultat escompté.

L'année passée nous a également apporté trois victoires en votation. En effet, l'initiative sur le salaire minimum, l'initiative d'Ecopop et l'initiative sur l'or ont toutes été balayées par les citoyens. Ces résultats prouvent que l'économie suisse peut continuer de compter sur le soutien de la population.

L'année 2015 est placée sous le signe des élections fédérales. Au printemps et en été, le peuple suisse devra également se prononcer sur deux projets touchant l'économie. economiesuisse entend s'engager activement dans les campagnes en vue des votes sur l'introduction d'une taxe sur l'énergie et sur l'introduction d'un nouvel impôt fédéral sur les successions.

Coup de tonnerre pour commencer l'année

Un coup de tonnerre a ouvert l'année 2015. La décision de la Banque nationale suisse d'abandonner le taux plancher a également pris notre économie de court. En quelques minutes, le franc s'est apprécié de 15 à 20 %. Ce choc monétaire est aussi un choc des coûts, car des hausses de prix de cette ampleur ne sont possibles ni sur les exportations de services, ni sur celles de marchandises. Pour pouvoir continuer d'exporter, les entreprises n'ont pas d'autre choix que de réduire leurs coûts. À notre avis, ce phénomène est appelé à durer – il faudra donc engager des mesures à long terme pour alléger les charges incombant aux branches concernées. Il serait faux d'en conclure que le problème concerne exclusivement l'industrie d'exportation ou le secteur du tourisme. Au contraire, l'économie domestique sera également touchée, vraisemblablement avec un certain décalage.

Je tiens à souligner qu'economiesuisse appuie clairement la Banque nationale suisse. L'indépendance de la BNS doit être préservée de manière résolue même après des décisions controversées. Seule une banque centrale indépendante peut garantir une monnaie sûre et des conditions-cadre favorables. Selon economiesuisse, c'est en Europe qu'il faut chercher les causes de la baisse des marchés des changes : les disparités dans la zone euro, la dette pharaonique des pays méridionaux et l'absence de réformes structurelles plombent la monnaie unique. Le franc fort montre que la place économique suisse jouit d'une bonne réputation à l'international.

Il appartient maintenant aux entreprises d'engager rapidement des mesures pour réduire les coûts où cela est possible. economiesuisse recommande d'éviter autant que possible de toucher aux salaires et d'imaginer au contraire des solutions flexibles, comme un allongement du temps de travail. Chaque entreprise demeure toutefois responsable d'introduire les mesures adaptées à sa situation spécifique. L'économie suisse a su s'adapter avec succès à un recul de l'euro de 1,60 à 1,20 en l'espace de cinq ans et les entreprises méritent le respect pour ce tour de force. Après les nombreux défis qu'il a fallu relever ces dernières années, les choses se sont encore compliquées pour de nombreuses firmes. Il est donc vital que les partenaires sociaux tirent à la même corde dans cette situation difficile.

La politique doit agir

La politique doit maintenant agir rapidement pour préserver durablement les emplois. Pour economiesuisse, il est clair que les subventions ne constituent pas une solution. Nous rejetons également un programme conjoncturel destiné à stimuler l'économie, car l'expérience a montré que les interventions de ce type ne sont pas efficaces. À la différence de ce qui s'était produit en 2011, nous sommes aujourd'hui confrontés seulement à une hausse des coûts, alors qu'il y a trois ans, ce phénomène s'était accompagné d'un effondrement de la demande. Le remède consiste donc à réduire continuellement les coûts, mais cela ne sera possible que si les conditions-cadres le permettent.

economiesuisse a identifié cinq domaines où la politique doit engager des actions pour éviter de pénaliser durablement la place économique suisse.

Premièrement, diverses réformes légales et projets lourds de conséquences en termes de coûts devraient à notre avis être reportés. Par exemple la stratégie énergétique 2050, qui engendrera de nombreuses incertitudes et des charges supplémentaires. Monika Rühl vous expliquera plus en détail à quel niveau nous avons identifié des problèmes. La révision du droit des sociétés anonymes, qui restreint considérablement la liberté d'entreprise et l'attrait de notre pays pour les investisseurs, est aussi un élément à prendre en considération. De même, nous estimons que l'« économie verte », autrement dit la révision de la loi sur la protection de l'environnement, entraînerait une densification de la réglementation sans véritablement apporter d'avantages écologiques. Les entreprises helvétiques seraient davantage affaiblies si la Suisse continue – comme prévu actuellement – de faire cavalier seul.

Deuxièmement, la politique doit veiller à éliminer les incertitudes en matière de planification. Le maintien des accords bilatéraux est essentiel dans ce contexte et exige une mise en œuvre rapide et supportable pour l'économie de l'initiative sur l'immigration de masse. La troisième réforme de l'imposition des entreprises doit également être menée à bien sans tarder pour garantir l'attrait fiscal de la Suisse et restaurer la sécurité juridique.

Troisièmement, il convient de réduire les taxes et les coûts de la réglementation, en allégeant la charge administrative des entreprises au travers d'une simplification de la TVA. L'État devrait également contribuer à la réduction des coûts grâce à des gains d'efficacité.

Encourager l'ouverture des marchés – investir dans l'innovation

Quatrièmement, le processus d'ouverture des marchés doit se poursuivre. Il s'agit notamment de développer le réseau des accords de libre-échange et surtout de rattacher la Suisse au TTIP. Les barrières douanières pour les produits agricoles sont un facteur de coût important, avant tout pour le tourisme. De nouveaux accords de libre-échange doivent par ailleurs être conclus. Dans le domaine de la promotion des exportations, il s'agit de renforcer la coopération entre les institutions subventionnées par l'État et les prestataires privés.

Le développement des capacités d'innovation et de recherche de la Suisse est à notre avis le cinquième domaine d'action et exige une augmentation continue et durable des ressources financières allouées à la formation, à la recherche et au développement. La Suisse doit rester un pôle de recherche et de formation attrayant pour que l'économie puisse défendre sa place et ses produits parmi les leaders mondiaux. Il est tout aussi important d'éveiller et de soutenir l'intérêt et la motivation pour les branches MINT, car la pénurie de spécialistes des disciplines scientifiques est déjà une réalité. Nous devons remédier de manière décidée à cette situation défavorable pour la Suisse.

economiesuisse est convaincue que la politique et l'État sont conscients de leurs responsabilités envers la place économique suisse et de leur rôle pour la prospérité du pays. Seules des mesures ciblées et durables ainsi que la renonciation à des expérimentations onéreuses permettront d'assurer durablement la compétitivité du site économique et industriel suisse.

Conférence de presse annuelle

Lundi 2 février 2015

Le discours prononcé fait foi.

Défis de politique économique 2015

Monika Rühl, présidente de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

L'année 2015 réserve à economiesuisse toute une série de défis de politique économique. Des jalons importants sont sur le point d'être posés dans des thèmes clés de l'organisation faîtière de l'économie suisse. Heinz Karrer a déjà esquissé les conséquences de la décision prise par la Banque nationale suisse et pointé les domaines dans lesquels des mesures s'imposent. Dans le cadre de ce tour d'horizon, j'aimerais apporter un éclairage sur les prochaines votations en lien avec la politique économique et expliciter certains points évoqués par notre président.

Fondés sur notre cadre de référence interne, nos efforts sont orientés vers une économie de marché durable. Nous accordons une attention particulière à des conditions-cadre optimales pour l'économie et la société. Elles permettent une croissance à long terme qui bénéficie à tous les Suisses. Un élément fondamental à cet égard est d'appliquer des principes d'économie de marché au lieu de multiplier les interventions étatiques. Le succès et la compétitivité sont le fruit d'une économie de marché qui fonctionne et du libre accès aux marchés mondiaux. D'autres facteurs sont décisifs : une charge fiscale modérée, une politique financière prudente, des infrastructures performantes et un approvisionnement en énergie compétitif. Tout cela associé à une protection de l'environnement efficace. Telles sont les lignes directrices qui déterminent notre politique économique.

economiesuisse n'oublie cependant pas que la société et l'économie sont des partenaires indissociables. Ce n'est qu'avec le soutien de la société que l'économie peut agir avec la liberté entrepreneuriale nécessaire. C'est dans ce contexte que nous avons lancé le projet « Économie et Société ». L'objectif est de sensibiliser toutes les parties grâce à un dialogue plus soutenu.

Des initiatives populaires absurdes et néfastes

En 2015 aussi, le peuple suisse sera amené à s'exprimer dans les urnes sur des questions majeures de politique économique. Aux yeux d'economiesuisse, deux votations nationales retiennent particulièrement l'attention. Le 8 mars, nous voterons sur l'introduction d'une taxe sur l'énergie qui remplacerait la TVA. Ensuite, le peuple pourra s'exprimer, le 14 juin, au sujet d'un impôt national sur les successions. Les

deux projets nuiraient à la place économique suisse et entraîneraient une détérioration nette des conditions-cadre offertes à nos entreprises. La prospérité de la Suisse en pâtirait. Ce qui vaut pour la politique, vaut aussi pour les citoyens. Dans le contexte du franc fort, il importe de réfléchir à deux fois avant d'accepter ou de refuser un projet. C'est pourquoi nous rejetons fermement les deux initiatives populaires – et recommandons aux électeurs de faire de même.

L'initiative populaire « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie » souhaite introduire, à la place de la TVA, une taxe sur toutes les énergies fossiles. À l'heure actuelle, la TVA génère plus de 22 milliards de francs par an, ce qui en fait la première source de recettes de la Confédération. Si on souhaite la remplacer par une taxe sur l'énergie, celle-ci doit être élevée. Les taux d'imposition seraient si élevés que les conditions-cadre offertes à l'industrie et aux PME se détérioreraient massivement. L'initiative présente en outre un défaut de conception fondamental : aussitôt que la consommation d'énergie diminuerait – ce qui est le but des initiants – les impôts devraient être relevés. Le projet n'est par conséquent pas suffisamment abouti.

En juin, nous voterons sur l'initiative relative à la fiscalité successorale. Celle-ci demande que les successions de plus de 2 millions de francs et les donations de plus de 20 000 francs par an et par personne soient imposées à un taux unique de 20 %. *economiesuisse* combattra fermement cette initiative. C'est un poison pour toutes les entreprises familiales de Suisse, car elle compliquerait fortement les successions. Les entreprises seraient dans l'incertitude. La seule chose qu'elles sauraient, c'est que, pour pouvoir bénéficier d'une réduction du taux d'imposition ou d'une franchise supérieure, l'entreprise devrait poursuivre ses activités pendant dix ans. Elles n'auraient par contre aucune idée de ce qu'elles devront payer et de ce qui se passerait en cas de faillite. Dans le pire des cas, l'initiative créerait des incertitudes qui perdureraient jusqu'à sa mise en œuvre et qui auraient un effet négatif sur la planification et les investissements.

L'initiative représente une gageure sur le plan financier, car la majeure partie du capital est souvent liée ou investie dans l'entreprise. Si les liquidités font défaut, il faudrait réduire les fonds propres ou emprunter. Le taux d'endettement des PME s'envolerait. Au lieu d'investir pour l'entreprise, d'innover et de créer des emplois, les entreprises seraient bloquées. La réussite actuellement affichée par les PME suisses connaîtrait un arrêt brutal, signifiant une évolution défavorable à terme. Des dizaines de milliers d'entreprises et d'emplois sont menacés par cette initiative.

Cela dit, l'impôt sur les successions ne doit pas être refusé seulement pour des raisons économiques, mais aussi pour des motifs institutionnels. En effet, l'initiative aboutit à une ingérence fondamentale dans la souveraineté fiscale des cantons. Au cours de ces dernières années, tous les cantons – sauf trois – ont aboli l'impôt sur les successions pour les descendants directs. Sa réintroduction au niveau national torpillerait de nombreuses votations et décisions au niveau cantonal. *economiesuisse* s'oppose à une telle ingérence dans le fédéralisme fiscal. La grande autonomie des cantons et des communes est un pilier fondamental de nos politiques financières et fiscales, par ailleurs couronnées de succès. Introduire un impôt national sur les successions revient à contourner cette proximité avec les citoyens. Cela nuit au modèle auquel la Suisse doit son succès. Il est tout aussi déplacé d'introduire ce nouvel impôt fédéral avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2012. La sécurité juridique est un bien précieux. Nous devrions éviter de la mettre en jeu inutilement avec des clauses de rétroactivité arbitraires.

Mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse favorable à l'économie

Les relations avec l'étranger sont primordiales pour l'essor de l'économie suisse. Heinz Karrer l'a déjà mentionné dans ses explications sur la situation monétaire actuelle. La mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse » occupera considérablement *economiesuisse* cette année. La nouvelle

disposition constitutionnelle demande que les intérêts de l'économie dans son ensemble soient pris en considération et laisse volontairement une certaine marge de manœuvre au Conseil fédéral. Ignorer la marge de manœuvre à disposition et risquer la résiliation des accords bilatéraux par des exigences rigides serait imprudent. Une mise en œuvre rigide ne serait pas en accord avec le mandat approuvé par les citoyens et aurait de graves conséquences pour l'économie. Conjointement avec d'autres organisations faitières, nous avons proposé un modèle pour la mise en œuvre de l'initiative qui s'appuie sur les trois éléments suivants : premièrement, il s'agit d'introduire une clause de protection pour l'immigration en provenance de l'UE/AELE. La libre circulation des personnes s'appliquerait jusqu'à un plafond, encore à définir. Une fois ce plafond atteint, des contingents sont mis en place. Deuxièmement, l'économie doit en parallèle mieux exploiter le potentiel de la main-d'œuvre indigène. Le 21 janvier dernier, economiesuisse et l'Union patronale suisse ont ainsi informé de leurs intentions à ce sujet. Et, troisièmement, nous estimons que la forte croissance du nombre de postes au sein des administrations publiques et des entreprises proches de l'État doit être freinée. Il ne sera possible de trouver une solution que si les milieux politiques et économiques ainsi que l'État tirent à la même corde.

Non aux expérimentations avec l'approvisionnement en énergie

Nous sommes très critiques en ce qui concerne la stratégie énergétique 2050. En l'état actuel, le projet n'a pas d'avenir. D'une manière générale, le projet inquiète l'économie suisse car il est jalonné de réglementations bureaucratiques et de mesures contraignantes. Un éventuel tournant énergétique doit absolument être acceptable pour l'économie. L'économie suisse, et en particulier l'industrie exportatrice, a besoin de prix de l'énergie compétitifs. La stratégie énergétique 2050 non seulement renchérit l'énergie dans une mesure inconnue, mais elle ne prévoit rien pour garantir l'approvisionnement à moyen et à long termes, un aspect important aux yeux de l'économie suisse. Dans sa forme actuelle, le système de subvention de la RPC induit des incitations inopportunes de taille. À notre avis, la rétribution à prix coûtant du courant injecté ne doit pas dépasser 1,5 centime par kilowattheure, et ce soutien ne doit pas être illimité dans le temps. Nous sommes également préoccupés en ce qui concerne l'interdiction technologique prévue, car elle entraverait la recherche et le développement. Dans le domaine de l'énergie, nous devons veiller à rester ouvert.

Développer la fiscalité de manière ciblée

Le développement de la fiscalité des entreprises, en Suisse, est aussi vital pour l'économie. Comme l'a expliqué Heinz Karrer, l'importance de ce thème s'est accrue depuis la mi-janvier. Des sociétés internationales apprécient la place économique suisse et s'installent chez nous. C'est très profitable pour notre pays. Afin d'éviter l'exode de ces entreprises et si possible d'en attirer d'autres, la Suisse doit adapter sa fiscalité des entreprises. economiesuisse soutient le Conseil fédéral et s'est engagée depuis le début dans le projet de troisième réforme de l'imposition des entreprises. Une imposition des entreprises attrayante est indispensable pour un pays qui, comme la Suisse, est caractérisé par des coûts élevés, et ce d'autant plus dans le contexte actuel du franc fort. economiesuisse soutient par conséquent toutes les mesures proposées dans le projet du Conseil fédéral qui préservent l'attrait fiscal de la place économique suisse. Celles-ci comprennent une « licence box », avec les meilleures modalités possibles, mais aussi des mesures dans le domaine du financement et des dispositions transitoires opportunes. economiesuisse rejette en revanche les mesures non focalisées sur la place économique, en particulier l'instauration d'un impôt sur les gains en capital réalisés sur des titres. L'économie n'attend pas de nouveaux privilèges de la réforme de la fiscalité des entreprises. Il s'agit plutôt d'éviter une détérioration marquée des conditions fiscales offertes à une partie substantielle de l'économie suisse. Une réforme de la fiscalité des entreprises réussie est une réforme favorable au sens des conditions-cadre – c'est surtout aussi une réforme favorable pour notre économie nationale dans son ensemble et pour nos collectivités

publiques, qui profitent amplement à l'heure actuelle des contributions fiscales provenant des sociétés internationales.

Réorganisation du domaine de la communication

Comme vous le voyez, les mois à venir sont jalonnés de défis politiques. À cela s'ajoute un programme de votations dense.

Afin de relever ces défis avec succès, nous avons décidé d'agir également sur le plan organisationnel. L'important domaine de la communication sera divisé en deux parties. En janvier, nous vous avons annoncé la venue de Michael Wiesner, un expert en communication aguerri qui vient de l'Association Suisse d'Assurances, et prendra ses fonctions au 1^{er} avril. En tant que responsable de la communication et membre de la direction, il se chargera de la communication interne et externe.

Les campagnes en prévision de votations nationales sur des thèmes qui intéressent les milieux économiques seront réalisées par une équipe de campagne spécialisée. Cette équipe sera dirigée par Roberto Colonnello, également membre de la direction. Roberto Colonnello dirige ad interim l'équipe de communication et de campagnes depuis fin 2014. Économiste de formation, il opère dans le domaine de la communication et des campagnes d'économiesuisse depuis la création de l'organisation faitière et possède une longue expérience dans la gestion de campagne. Je suis ravie de pouvoir compter sur Michael Wiesner, Roberto Colonnello et toute l'équipe d'économiesuisse pour relever les défis à venir.

Frankenstärke: Jetzt den Wirtschaftsstandort stärken

dossierpolitik

2. Februar 2015 Nummer 1

Schweizer Franken Am 15. Januar 2015 hat die Schweizerische Nationalbank (SNB) bekannt gegeben, dass sie den Mindestkurs von Franken 1.20 gegenüber dem Euro nicht länger verteidigt. Die Märkte reagierten rasch und stark. Innerhalb von Minuten wertete sich der Franken um 15 bis 20 Prozent auf. Der Währungsschock kommt einem Kostenschock gleich: Er verteuert auf einen Schlag die Schweizer Exporte im Vergleich zu ausländischen Konkurrenten. Preiserhöhungen von 15 bis 20 Prozent sind weder für Dienstleistungsexporte (Finanzen, Tourismus) noch für Warenexporte (von Uhren, Maschinen, Pharmazeutika bis Textilien) möglich. Die betroffenen Unternehmen müssen Kosten sparen, wollen sie weiterhin exportieren. Die nötigen Anpassungen sind unterschiedlich, doch in vielen Fällen ist die Zitrone bereits ausgepresst. Da es sich bei der Frankenstärke um ein langfristiges Phänomen handelt, sind auch langfristige Entlastungsmassnahmen nötig. Die wirtschaftlichen Rahmenbedingungen sind zu verbessern, Belastungen zu reduzieren und Planungsunsicherheiten zu beenden. Nur so kann der Wirtschaftsstandort den Schock bewältigen.

Position economiessuisse

▶ Die Unabhängigkeit der Schweizerischen Nationalbank gilt es auch nach dem kontrovers diskutierten Entscheid der SNB konsequent zu wahren.

▶ economiessuisse lehnt ein Konjunkturprogramm zur Stützung der Wirtschaft ab. Solche Interventionen helfen in der aktuellen Situation nichts.

▶ Als Sofortmassnahme fordert economiessuisse ein Moratorium für weitere Regulierungen und Belastungen des Wirtschaftsstandorts Schweiz.

▶ Die wirtschaftlichen Rahmenbedingungen sind zu verbessern, damit die Unternehmen mehr Freiraum erhalten und durch tiefere Kosten wettbewerbsfähiger werden.

▶ Die Staatsverwaltung muss mit einer – mit der Wirtschaft vergleichbaren – Effizienzsteigerung ihren Beitrag leisten.

Frankenstärke: Kostenschock mit langer Wirkung

Am 15. Januar 2015 hat die Schweizerische Nationalbank (SNB) bekannt gegeben, dass sie den Mindestkurs von 1.20 CHF/Euro ab sofort nicht mehr verteidigen werde. Damit hat die SNB nach mehr als drei Jahren einen überraschenden, fundamentalen Strategiewechsel vollzogen. Die Reaktion an den Finanzmärkten in der Folge des Entscheids kam prompt und heftig: Der Franken wertete sich gegenüber dem Euro (nach einem kurzzeitig noch extremeren Überschüssen) um 20 Prozent auf und bewegte sich um einen Kurs von einem Franken pro Euro.

► Franken ist bei einem Kurs von 1:1 rund 22 Prozent überbewertet.

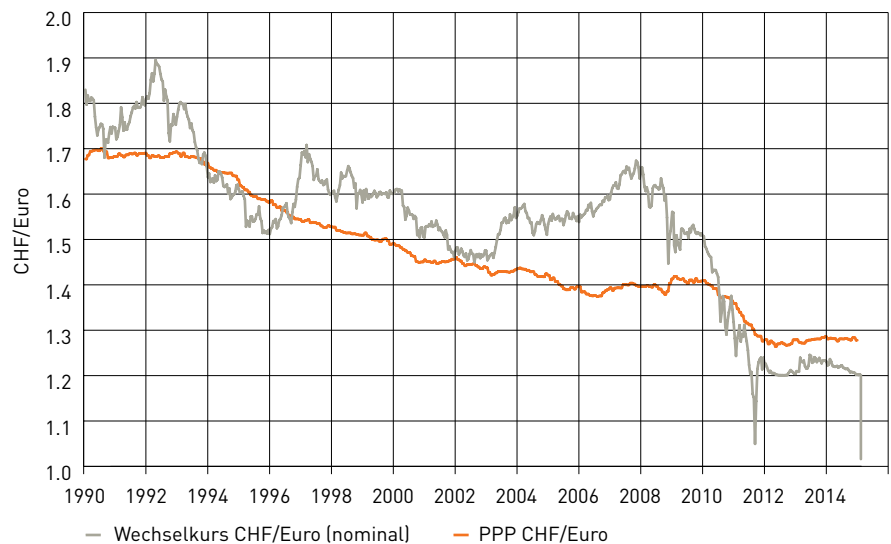
Betrachten wir die letzten Jahre: Bei einem Paritätskurs hat sich der Franken seit 2010 um rund ein Drittel und seit dem Ausbruch der Finanzmarktkrise um fast 40 Prozent aufgewertet. Grafik 1 zeigt die Entwicklung des nominalen Wechselkurses Schweizer Franken/Euro für die vergangenen rund 25 Jahre und vergleicht ihn mit der Kaufkraftparität. Letztere ist eine Schätzung des Wechselkurses, bei dem die Produzentenpreise in den zwei Währungsräumen ausgeglichen sind. Hier zeigt sich die Problematik: Bereits mit dem Mindestkurs war der Franken im Vergleich zur Kaufkraftparität überbewertet. Mit der jüngsten Aufwertung wurde also keine Unterbewertung korrigiert, sondern die Überbewertung hat sich drastisch verstärkt. Bei einem Franken-Euro-Kurs von 1:1 und einer geschätzten Kaufkraftparität von derzeit 1.28 beträgt die Überbewertung rund 22 Prozent! Diese Reaktion des Devisenmarkts ist angesichts der politischen und wirtschaftlichen Unsicherheiten weltweit leider nicht überraschend.

Grafik 1

► Lange Phasen von Unter- oder Überbewertung sind keine Seltenheit.

Entwicklung Wechselkurs und Kaufkraftparität*

Franken ist aktuell mehr als 20 Prozent überbewertet



Quelle: Macrobond, eigene Berechnungen.
*Werte PPP CHF/Euro bis November 2014

► Ein Wiedererstarken des Euro ist auf absehbare Zeit nicht zu erwarten.

Die Erfahrung lehrt uns, dass sich Wechselkurse langfristig hin zur Kaufkraftparität bewegen. Unter- oder Überbewertungen sind grundsätzlich temporäre Phänomene. Allerdings können sie jahrelang anhalten. So dauerte die letzte Phase der Unterbewertung des Frankens etwa sechs Jahre (2003 bis 2010). Auch die aktuell starke Überbewertung des Frankens könnte sich als hartnäckig erweisen. Einerseits haben viele Euroländer weiterhin mit strukturellen Problemen zu kämpfen, die sich nicht über Nacht auflösen werden. Dies wirkt sich negativ auf das Vertrauen der Investoren in den Euroraum aus und schwächt die Gemeinschaftswährung. Andererseits startet die Europäische Zentralbank (EZB)

ein eigenes «Quantitative Easing»-Programm nach dem Vorbild der US-Zentralbank (FED). Der damit verbundene Aufkauf von Staatsanleihen wird die Euro-Geldmenge zusätzlich ausweiten und die Wahrung damit tendenziell weiter abwerten. Im Falle der USA dauerte die monetare Expansionsstrategie beinahe funf Jahre (2009 bis 2014). Folgt die EZB diesem Beispiel, ist so bald nicht mit einer substantziellen Wiedererstarkung des Euro zu rechnen.

Gewichtige Unterschiede im Vergleich zu 2011

Auf den ersten Blick mag man sich in den Sommer 2011 zuruckversetzt fuhlen: Auch damals hat sich der Franken innerhalb kurzester Zeit stark aufgewertet und man befurchtete grossen Schaden fur die Schweizer Wirtschaft. Die Einfuhrung des Mindestkurses durch die SNB hat die Situation damals entscheidend beruhigt. Trotz aller Ahnlichkeit zu diesen Ereignissen unterscheidet sich die heutige Konstellation aus zwei Grunden deutlich.

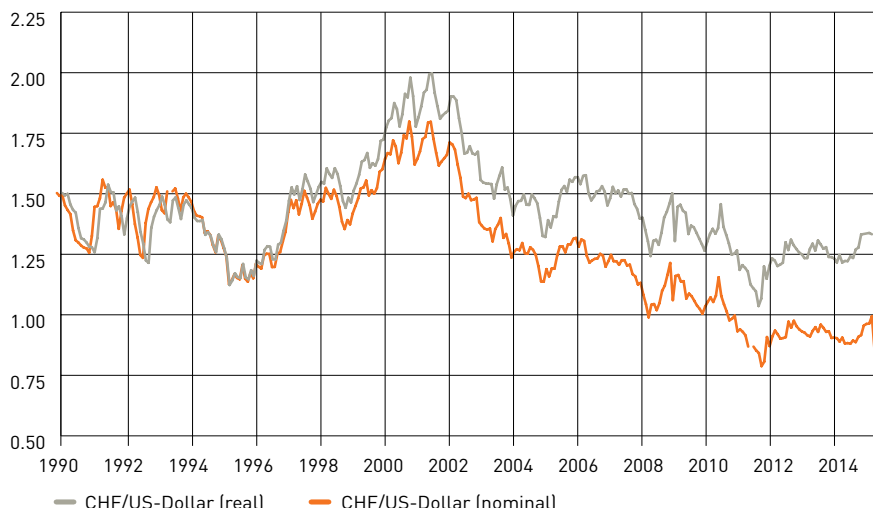
► Die wirtschaftliche Erholung im Dollarraum nimmt Druck vom Schweizer Franken.

Ein erster wesentlicher Unterschied zwischen 2015 und 2011 besteht darin, dass der US-Dollar und die amerikanische Volkswirtschaft heute in einer deutlich besseren Verfassung sind als vor drei Jahren. Die angekundigte geldpolitische Wende des FED hat dazu gefuhrt, dass sich die amerikanische Wahrung erholt hat und Investitionen im Dollarraum wieder attraktiver werden. Der Dollar hat sich gegenuber allen Wahrungen in den letzten Monaten aufgewertet. Grafik 2 zeigt die Entwicklung des Franken-Dollar-Kurses seit 1990. Auch gegenuber dem Schweizer Franken wurde der Dollar starker, dies auch real (bei Berucksichtigung der Inflationsentwicklung). Damit fallt der aktuelle Wechselkurschock fur den Dollar – im Vergleich zum Euroraum – weniger stark aus. Zudem sind die Konjunkturaussichten fur die USA relativ positiv. Beides ist zum Vorteil der dorthin liefernden Exporteure. Die zur Starke neigende US-Wahrung hat in der aktuellen Situation einen weiteren Vorteil: Das wiedererlangte Vertrauen der Anleger in den Dollar fuhrt dazu, dass er den Status eines sicheren Hafens zuruckerhalt. Bei grossen Unsicherheiten wie zum Beispiel bei einem Wiederaufflackern der Ukraine-Krise oder einer zweiten Eurokrise ist der Franken nicht mehr alleinige Fluchtwahrung. Der Dollarraum kann allfallige Fluchtbewegungen von Anlegern aufgrund der wirtschaftlichen Grosse auch viel besser auffangen. Dies reduziert sowohl Wechselkursschwankungen als auch die Gefahr eines zusatzlichen Uberschiessens des Frankens gegenuber allen Wahrungen.

Grafik 2

► Das lange Tief des Dollar ist offenbar uberwunden. Damit konnte er den Franken als Fluchtwahrung entlasten.

Nominaler und realer Wechselkurs CHF/US-Dollar*
(CPI 1990=100)



Quelle: Macrobond, eigene Berechnungen.
* Werte CHF/US-Dollar (real) bis November 2014.

► Unterschied zu 2011: keine Rezession im Euroraum zu erwarten.

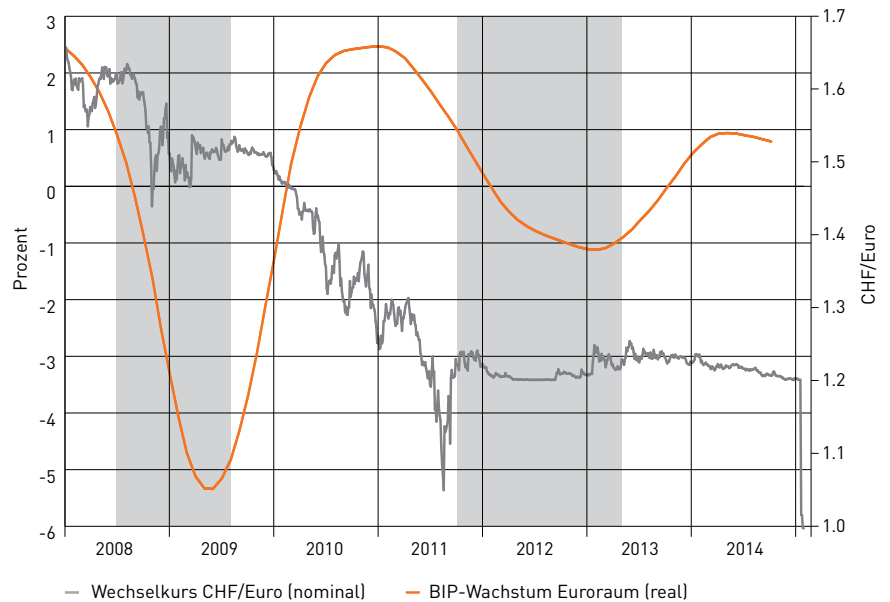
Der zweite wichtige Unterschied zwischen 2015 und 2011 besteht in den besseren konjunkturellen Aussichten der wichtigsten Schweizer Handelspartner. Die Eurozone – der bedeutendste Absatzmarkt für die Schweizer Exportindustrie – befand sich bei der Einführung der Wechselkursuntergrenze im September 2011 kurz vor einer Rezession (vgl. Grafik 3). Viele erwarteten damals ein Auseinanderbrechen der Eurozone und vielleicht sogar einen totalen wirtschaftlichen Absturz. Solche Schreckensszenarien werden zum heutigen Zeitpunkt als wenig wahrscheinlich eingestuft. Fast alle Prognosen und Indikatoren deuten für die kommenden Jahre auf ein zwar gedrücktes, aber immerhin positives Wachstum in der Eurozone hin. Erweitert man den Fokus auf die Weltwirtschaft als Ganzes, so zeigen die Prognosen auch hier ein positiveres Bild für die kommenden Jahre, als dies noch 2011 der Fall war.

Grafik 3

► 2011 stand der Euroraum vor einer Rezession. Davon ist heute nicht auszugehen.

Wechselkurs versus Euro-Konjunktur*

Rezessionen des Euroraums grau hinterlegt



Quelle: Macrobond.
* Werte BIP-Wachstum Euroraum (real) bis 3. Quartal 2014.

▶ 2011 kam zum Kostenschock ein Einbruch der Nachfrage hinzu.

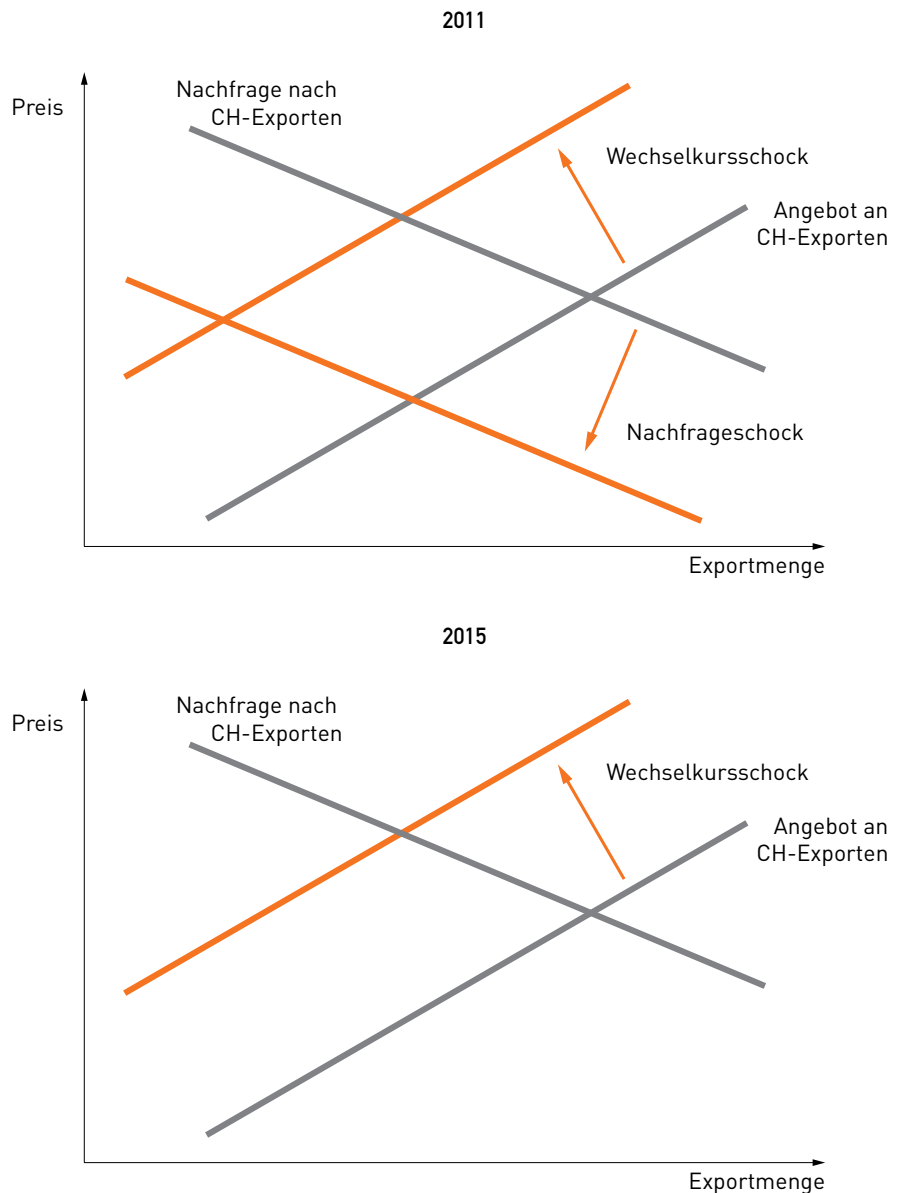
Während die Schweizer Wirtschaft also aufgrund der Frankenaufwertung heute «nur» mit einem, wenn auch erheblichen Kostenschock konfrontiert ist, kam 2011 auch noch ein Nachfrageschock dazu. Dieser hat die Situation für die Schweizer Volkswirtschaft im Sommer 2011 zusätzlich verschärft. Grafik 4 zeigt diesen Unterschied schematisch auf.

Grafik 4

▶ Anders als 2011 gibt es diesmal keinen doppelten Rückschlag für die Exportwirtschaft.

Wirtschaftliche Situation 2011 versus 2015

Vereinfachte schematische Darstellung



Quelle: eigene Darstellung.

▶ Wechselkursschock zwingt Exporteure zur Preisanpassung.

Der Wechselkursschock hat für Exporteure die gleiche Wirkung wie ein Kostenschock, das heisst wie stark steigende Abgaben an den Staat oder teurere Vorleistungen. Solche verteuern Exporte in vergleichbarer Weise, auch wenn die individuelle Betroffenheit mittelfristig vom jeweiligen Wertschöpfungsanteil in der Schweiz abhängt. Die Unternehmen müssten nun aufgrund des schlechteren Wechselkurses, das heisst des kleineren Verdienstes pro Stück, bei gleichbleibender Menge einen höheren Preis verlangen. Die Nachfrager in der

Eurozone werden aber kaum grosse Preiserhöhungen akzeptieren. Einige Exporteure können ihrerseits nicht mit Preiskonkzessionen leben und scheiden aus dem Markt aus.

2011 kam erschwerend hinzu, dass sich die wirtschaftliche Lage in der Eurozone verschlechterte und die Nachfrage nach Schweizer Exportprodukten zurückging. Die Schweizer Exporteure waren nicht nur mit höheren Kosten konfrontiert, die Zahlungsbereitschaft ihrer Kunden reduzierte sich gleichzeitig auch noch.

► Kosteneinsparungen als einzige Therapie gegen den starken Franken.

Der Unterschied zwischen der Situation 2011 und heute hat nicht nur Konsequenzen bezüglich der gesamtwirtschaftlichen Aussichten, sondern auch im Hinblick auf die richtige wirtschaftspolitische Reaktion. Während vor drei Jahren gewisse kurzfristige Stützungsmaßnahmen aufgrund des temporären Nachfrageeinbruchs allenfalls adäquat gewesen wären, sieht sich die Schweizer Volkswirtschaft jetzt ausschliesslich mit einem strukturellen und wohl relativ langfristigen Problem konfrontiert.

Es bleibt nur der harte Weg der Kosteneinsparung. Kurzfristig sind also vor allem die Unternehmen gefordert. Sie werden zu einer ganzen Palette von Massnahmen greifen, die aber von Firma zu Firma unterschiedlich ausfallen, selbst innerhalb derselben Branche. Dazu gehört die Erhöhung des Auslandsanteils in der Produktion, eine Rationalisierung der Arbeitsprozesse oder eine teilweise Verlagerung ins Ausland.

► Unternehmen brauchen den nötigen Handlungsspielraum.

Politische Diskussionen über generelle Arbeitszeitverlängerungen oder Lohnsenkungen sind fehl am Platz: Die nötigen Anpassungen müssen individuell in jeder Firma getroffen werden. Allenfalls sind die Sozialpartner gefordert, einen Weg zu finden, um die Arbeitsplätze langfristig in der Schweiz halten zu können. Vorschriften der Politik sind hingegen kontraproduktiv. Die Unternehmen brauchen vor allem den nötigen Handlungsspielraum, um mit der schwierigen Situation umgehen zu können.

Die Schweizer Wirtschaftspolitik kann die Exportindustrie aber unterstützen, indem sie die Kosten für die betroffenen Unternehmen nachhaltig senkt und damit ihre Wettbewerbsfähigkeit gegenüber den ausländischen Konkurrenten stärkt. Im Gegensatz zum Sommer 2011 ist die Alternative, eine Wechselkursintervention, nach der Aufhebung der Wechselkursuntergrenze kein realistisches und ökonomisch sinnvolles Szenario mehr. Die Schweizer Volkswirtschaft wird in den nächsten Jahren durch eine Phase der Strukturanpassungen gehen müssen.

Ein Moratorium für weitere Regulierungen und Belastungen als Sofortmassnahme

Es gibt kein überzeugendes, kurzfristiges politisches Rezept gegen die Auswirkungen der Frankenstärke. Während die Wirtschaftspolitik die Binnenkonjunktur vielleicht durch einen erhöhten Staatskonsum oder zusätzliche Investitionen stützen kann, sind ihr bei Problemen der Exportindustrie weitgehend die Hände gebunden. Die Unternehmen sind gezwungen, in erster Linie in Eigenregie mit den grossen Herausforderungen aufgrund der Wechselkurssituation umzugehen.

► Konjunkturprogramme sind der falsche Weg.

Konjunkturprogramme und andere Interventionen sind also das falsche Mittel. Aber das Gegenteil davon, nämlich der Wirtschaft durch höhere Abgaben und zusätzliche Belastungen Mittel zu entziehen, wäre noch weitaus schlimmer. Die Politik kann unterstützend eingreifen, indem sie der Wirtschaft keine zusätzli-

chen Belastungen aufbürdet – solche würden wie ein negatives Konjunkturprogramm wirken. *economiesuisse* fordert daher ein grundsätzliches Moratorium für weitere Regulierungen und Belastungen der Wirtschaft, sowohl administrativ als auch fiskalisch. Ein solches Moratorium wäre nicht nur eine Entlastung, sondern würde auch die Planungsunsicherheiten für viele Unternehmen merklich reduzieren.

Insbesondere folgende geplanten Gesetzesvorhaben oder die Wirtschaft belastende Projekte sollten zumindest für die nächsten drei Jahre zurückgestellt werden (keine abschliessende Auflistung):

- ▶ **Energiestrategie.** Dieses Vorhaben ist verbunden mit hohen Unsicherheiten und Belastungen für einen der zentralen Input-Faktoren, die Energie.
- ▶ **Aktienrechtsrevision.** Engt unternehmerische Freiheit ein und senkt die Attraktivität für Investitionen.
- ▶ **«Grüne Wirtschaft».** Übermässige Regulierung ohne wirklichen Nutzen für die Umwelt. Ein nationaler Alleingang würde die Wettbewerbsfähigkeit der Schweizer Unternehmen zusätzlich schwächen.

- ▶ Moratorium für weitere Regulierungen als kurzfristige Massnahme.

Verzichtet die Politik für die nächsten drei Jahre auf diese Gesetzesvorlagen und andere Regulierungen, kann die Wirtschaft die Mittel für die Anpassung an die Frankenstärke verwenden. Dies würde nicht nur die Zukunftsaussichten für die von der Frankenstärke betroffenen Unternehmen verbessern, sondern wäre auch ein starkes strategisches Bekenntnis der Politik zu einem Wirtschaftsstandort Schweiz mit einer produzierenden Industrie.

Belastung reduzieren, Unsicherheit beenden, Wirtschaftsstandort stärken

- ▶ Mittelfristig sind die Belastungen für die Wirtschaft weiter zu reduzieren.

Neben dem Verzicht auf zusätzliche Belastungen sind aber weitere Massnahmen notwendig, auch wenn diese erst mittelfristig ihre volle Wirkung entfalten können. Bereits im Sommer 2011 hat *economiesuisse* festgehalten, dass in erster Linie Verbesserungen der Rahmenbedingungen nötig sind, um die Nachteile der Frankenstärke wenigstens teilweise zu kompensieren.¹ Zur Bewertung wirtschaftspolitischer Massnahmen dienen daher die folgenden Kriterien als Richtschnur:

- ▶ Sie stärken langfristig die Wettbewerbsfähigkeit der Schweizer Wirtschaft.
- ▶ Sie sind Schuldenbremse-konform.
- ▶ Sie sind ordnungspolitisch vertretbar und schaffen keine Sonderbehandlung von einzelnen Industrien/Sektoren.

Ernüchternde Politikbilanz seit 2011

Vergleicht man diese Kriterien mit den wichtigsten politischen Entscheidungen seit Mitte 2011, so fällt die Bilanz ernüchternd aus. Nur das Freihandelsabkommen mit China kann als eine wirkliche Verbesserung der Rahmenbedingungen gelten, ansonsten hat die Politik der Wirtschaft durch Vorlagen wie die KEV-Erhöhung, die Umsetzung der Minder-Initiative usw. vor allem zusätzliche Belastungen aufgebürdet (vgl. Tabelle 1, Seite 7).

¹ Vgl. Minsch, R. (2011). Frankenstärke – Was tun? dossierpolitik Nr. 9/2011. Zürich: *economiesuisse*.

Tabelle 1

► Negative Politikbilanz seit 2011.

Politikbilanz seit Sommer 2011*Verbesserung der Rahmenbedingungen / Entlastung für Unternehmen*

- + Freihandelsabkommen mit China
- + Erleichterungen Firmenrecht
- + Ablehnung 1:12 / Mindestlohn-Initiative / Ferieninitiative / Ecopop-Initiative

Verschlechterung der Rahmenbedingungen / Belastung für Unternehmen

- Umsetzung Minder-Initiative
- Stark steigende Finanzmarktregulierung
- «Swiss Finish» bei Versicherungsregulierung
- Aufweichung des Cassis-de-Dijon-Prinzips für Agrarprodukte
- Komplizierte «Swissness»-Vorlage
- Freihandelsabkommen mit Brasilien gescheitert
- Unsicherheit über bilaterale Verträge, insbesondere der Personenfreizügigkeit, geforderte Einführung von Kontingenten
- Sozialplanpflicht
- Zweitwohnungsinitiative
- KEV-Erhöhung
- Reduktion der Kontingente für Drittstaaten
- Werbebeschränkungen
- Faktisches Bauzonenmoratorium aufgrund RPG
- Überschüssen in der Klimapolitik (weltweit höchste CO₂-Abgabe)

► Die Politik hat die vergangenen drei Jahre nicht genutzt, den Wirtschaftsstandort zu stärken.

Offensichtlich hat die Politik die vergangenen drei Jahre nicht dazu genutzt, die Rahmenbedingungen zu verbessern, sodass die Unternehmen eine weitere Erstickung des Frankens mit weniger Verlusten absorbieren könnten. Im Gegenteil: Aus regulatorischer Sicht hat sich die Standortattraktivität in den letzten Jahren verschlechtert. Will die Politik tatsächlich Schaden vom Wirtschaftsstandort Schweiz abhalten, ist eine Trendumkehr nötig.

Politik muss Rahmenbedingungen verbessern

Eine grosse Rolle, besonders im Vergleich zu 2011, spielt das Thema Planungssicherheit. In verschiedenen Bereichen, insbesondere jedoch beim Verhältnis mit der Europäischen Union, besteht eine grosse Unsicherheit über die zukünftige Ausgestaltung des Gesetzesrahmens. Das ist Gift für das Investitionsklima. Investitionen und Produktivitätssteigerungen sind jedoch unabdingbar, um trotz Währungsnachteil auf den Weltmärkten bestehen zu können.

Die Rahmenbedingungen verbessern heisst, den Zugang zu ausländischen Märkten erleichtern, Bildung, Forschung und Innovation langfristig fördern, die Finanzmarktregulierungen zweckmässig, aber möglichst schlank ausgestalten und generell Abgaben und administrative Belastungen auf das Minimum reduzieren.

► Der Staat muss mit einer Effizienzsteigerung von zehn Prozent seinen Beitrag leisten.

Der Staat muss auch einen direkten Beitrag zur Effizienzsteigerung der Volkswirtschaft leisten: In Anbetracht der äusserst schwierigen Situation für die Wirtschaft ist die Effizienz des Staatsapparats zu erhöhen. In der öffentlichen Verwaltung sollte per sofort ein globaler Personalstopp gelten. Ähnlich wie der Wirtschaft ist auch der Staatsverwaltung eine Kostensenkung in der Höhe von zehn Prozent zumutbar. Dies wäre immer noch weniger als die meisten Unternehmen in Anbetracht der Frankenstärke tragen müssen. Eine solche Effizienzsteigerung wirkt jedoch äusserst effektiv zur Entlastung der Privatwirtschaft und ist eine dringliche Vorbereitung auf die zu erwartenden Steuerminderungen in den nächsten Jahren.

Tabelle 2 listet die wichtigsten Massnahmen zur effektiven Entlastung der Unternehmen in der Schweiz auf.

Tabelle 2

▶ Regulatorische Entlastung zentral.

Massnahmen zur Verbesserung der Rahmenbedingungen

Politische Unsicherheiten reduzieren

- Rasche Umsetzung der Masseneinwanderungsinitiative unter Beibehaltung der bilateralen Verträge (Schutzklausel-Ansatz)
- Unternehmenssteuerreform III: Rasche Umsetzung, um Schweizer Steuerattraktivität nicht zu gefährden und Rechts- und Planungssicherheit wiederherzustellen

Abgaben und Regulierungskosten reduzieren

- Abbau der administrativen Belastung durch Vereinfachung der Mehrwertsteuer und anderer unternehmensrelevanter Steuern von Bund und Kantonen
- Effizienzsteigerung der staatlichen Verwaltung um mindestens 10 Prozent
- Abbau überhöhter, kostenträchtiger Normen (insbesondere im Bau)
- «Swiss Finish»-Kultur im Finanzbereich beenden. Fokus auf Stärkung der Wettbewerbsfähigkeit, angemessene, verhältnismässige Regulierung der Marktteilnehmer insbesondere unter Berücksichtigung der Situation im Ausland

Verbesserung des Marktzugangs

- Weitere Marktöffnungen anstreben, insbesondere im Dienstleistungsbereich (Finanzdienstleistungsabkommen)
- Stromabkommen vorantreiben
- Ausbau des Netzes von Freihandelsabkommen (insbesondere Andockung ans transatlantische Freihandelsabkommen TIPP)
- Abbau des Grenzschutzes für Agrarprodukte: Tiefere Kosten für Tourismus und Reduktion des Einkaufstourismus
- Erleichterung der Zoll-Verfahren

Innovation langfristig fördern

- Langfristige und kontinuierliche Erhöhung der Mittel für Bildung, Forschung und Innovation und Priorisierung gegenüber anderen Ausgabenbereichen
- Förderung der MINT-Bereiche (Mathematik, Informatik, Naturwissenschaften, Technik)

▶ Keine Verschlechterung der Rahmenbedingungen.

Wie die Forderung der Wirtschaft nach einem Moratorium für neue Regulierungen und Belastungen aufzeigt, ist es genauso wichtig, dass die wirtschaftspolitischen Rahmenbedingungen nicht verschlechtert werden. Diskussionen über Massnahmen mit einem grossen Schadenspotenzial erhöhen ausserdem die Planungsunsicherheit. Tabelle 3 (Seite 9) zeigt die wichtigsten «No Go's» für eine zukunftssträchtige Wirtschaftspolitik.

Tabelle 3

► Keine Abkehr von liberaler Wirtschaftspolitik.

Ordnungspolitische Sündenfälle, die es zu vermeiden gilt**1. Unabhängigkeit der Nationalbank nicht gefährden**

- Keine Vorgaben für die Geldpolitik, keine Änderung des Mandats der Nationalbank

2. Flexibilität des Arbeitsmarktes nicht einschränken

- Kontingente für Drittstaaten nicht reduzieren
- Keine Verschärfung der flankierenden Massnahmen

3. Keine Industriepolitik

- Keine Subventionen / Vorzugskonditionen für gewisse Unternehmen / Branchen

4. Keine Konjunkturprogramme

- Keine Generierung künstlicher staatlicher Nachfrage

Fazit

Nach der Aufhebung der Wechselkursuntergrenze durch die Schweizerische Nationalbank hat sich der Schweizer Franken stark aufgewertet. Der Wechselkursschock ist in der Wirkung gleich wie ein Kostenschock. Unmittelbar führt er zu einer Kostensteigerung für die hiesigen Exporteure von 15 bis 20 Prozent. Der Einfluss auf die Schweizer Wirtschaft ist ähnlich wie eine Erhöhung der Steuern oder Abgaben. Jede geleistete Arbeitsstunde, die ein Exportunternehmen in Franken bezahlt, kostet in Euro umgerechnet 15 bis 20 Prozent mehr. Die wirtschaftliche und politische Situation in der Eurozone lässt leider vermuten, dass sich so rasch nichts Grundlegendes daran ändern wird. Die Situation erinnert in vielem an den Sommer 2011, als sich der Franken ebenfalls innert kurzer Zeit markant aufgewertet hat. Es gibt zum Glück jedoch Unterschiede: Einerseits nimmt die Erholung des US-Dollar Druck vom Franken als Fluchtwährung bei Unsicherheiten. Andererseits sind die konjunkturellen Aussichten für die Eurozone sowie für die Weltwirtschaft als Ganzes positiver als auch schon und verhindern immerhin einen zusätzlichen Nachfragerückgang.

► Auch die Binnenwirtschaft ist vom starken Franken betroffen.

Auch wenn die mittelfristige Kostensteigerung von der jeweiligen Fertigungstiefe abhängt, bleibt die Herausforderung für jedes Unternehmen enorm. Nicht alle betroffenen Firmen können diese erfolgreich meistern. Die wirtschaftlichen Auswirkungen werden gross sein. Warenexporteure, Zulieferbetriebe, Privatbanken oder Tourismusunternehmen müssen nun Kosten sparen und ihre Geschäftsmodelle anpassen. Doch die Frankenstärke wird auch die Binnenwirtschaft hart treffen, da die ausländische Konkurrenz plötzlich um über 15 Prozent billiger geworden ist. So wird der Einkaufstourismus oder die Dienstleistungserbringung über die Landesgrenze hinweg weiter ansteigen und die Konkurrenzsituation in der Schweiz verschärfen. Hinzu kommt die reduzierte Nachfrage des Exportsektors.

Ein Konjunkturprogramm ist für strukturelle Phänomene wie den starken Franken das falsche Mittel. Die Unternehmen brauchen vor allem den Freiraum, um sich nach dem Kostenschock anpassen zu können. Die Politik muss diesen Prozess zulassen und darf nicht in Versuchung geraten, diesen aufzuhalten. Die Sozialpartner sind gefordert, pragmatische Lösungen zu finden, damit Arbeitsplätze langfristig in der Schweiz bestehen bleiben.

► Unterstützung der Wirtschaft durch Verbesserung der Rahmenbedingungen.

Gerade weil der Frankenschock ein strukturelles Problem ist, besteht die einzige Therapie darin, die Rahmenbedingungen zu verbessern – und zwar für die gesamte Wirtschaft. Denn durch die starke Verflechtung wird die Binnenwirtschaft vom starken Franken genauso betroffen sein wie der Exportsektor. Der Staat sollte die Unternehmen in dieser schwierigen Situation auch unterstützen, indem er auf zusätzliche Abgaben und Belastungen verzichtet.

Der Wirtschaft steht eine schwierige Zeit bevor. Umso wichtiger ist jetzt ein klares Bekenntnis der Politik zum Wirtschaftsstandort Schweiz.

Rückfragen:

rudolf.minsch@economiesuisse.ch

fabian.schnell@economiesuisse.ch

Impressum

economiesuisse, Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47, Postfach, CH-8032 Zürich
www.economiesuisse.ch



Nouvelle politique migratoire : l'apport de l'économie suisse

Document de discussion pour la conférence de presse annuelle du 2 février 2015 à Berne

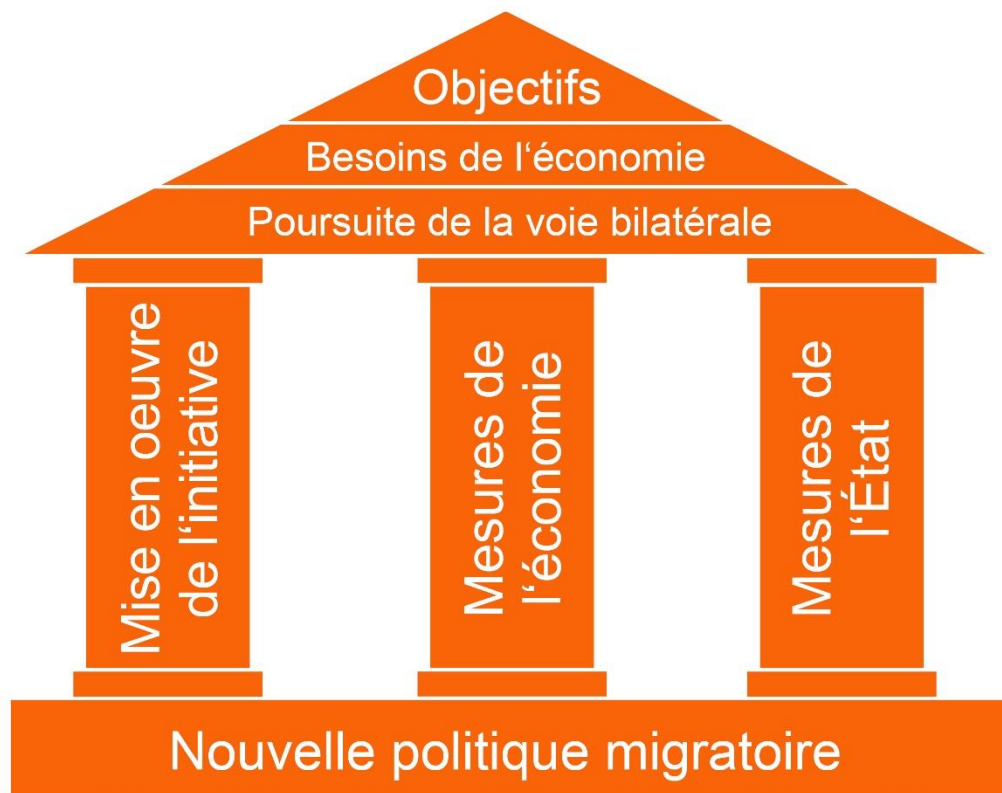
Sommaire

1	Résumé	3
2	De la nécessité d’une nouvelle politique migratoire	4
3	Mise en œuvre de l’initiative « contre l’immigration de masse » : le mécanisme de la clause de protection	4
3.1	La clause de protection : un élément du système de gestion de l’immigration	5
3.2	Structure du contingent global	6
3.2.1	Un contingent global calqué sur le modèle des deux cercles	6
3.2.2	Réglementation de la durée de séjour et de la répartition régionale	6
3.2.3	Les travailleurs très qualifiés en provenance de pays tiers	6
3.3	Les bénéficiaires d’une autorisation de courte durée et les frontaliers	7
3.4	Dispositions transitoires et étapes	7
3.5	Définition du seuil de protection	7
3.6	Mise en œuvre des dispositions dans le cadre de l’ALCP actuellement en vigueur	8
3.6.1	Mesures d’accompagnement	8
3.6.2	Situation en matière de logement	8
3.6.3	Chômeurs en recherche d’emploi séjournant en Suisse pendant plus de trois mois et retours	8
3.7	Politique d’asile	8
4	Mesures de l’économie	9
4.1	« Avenir du marché suisse du travail »	9
4.2	Initiatives sectorielles	9
4.3	Mesures des partenaires sociaux	9
5	Mesures de l’État	9
5.1	De la nécessité d’améliorer l’efficacité dans le secteur public	9
5.2	Mesures au niveau fédéral	11
5.2.1	Réglementation	11
5.2.2	Assurance chômage : travail convenable et reconversion	11
5.2.3	Offre de formation publique	11
5.2.4	Entreprises et établissements de la Confédération	11
5.2.5	Mise en œuvre de lois fédérales par les cantons	11
5.3	Mesures au niveau cantonal	11
5.3.1	Offre de formation des cantons	11
5.3.2	Activités pour la santé humaine	11
5.3.3	Promotion économique	12
5.3.4	Mesures au niveau communal	12

1 Résumé

Dans la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse », l'objectif poursuivi par les milieux économiques est de trouver une solution qui soit compatible avec les besoins de l'économie et qui permette de poursuivre la voie bilatérale. Du point de vue de l'économie, les aspects déterminants pour atteindre ces buts reposent sur trois piliers : l'application de l'initiative « Contre l'immigration de masse », les mesures prises par l'État et les mesures réalisées par les entreprises visant à mieux maîtriser l'immigration. Les principaux éléments à prendre en compte dans ce processus sont donc les suivants :

- focalisation sur l'immigration durable, soit les personnes résidant de manière permanente en Suisse ; autrement dit, pas de contingentement des frontaliers ou des titulaires d'une autorisation inférieure à douze mois ;
- fixation d'un contingent global par le Conseil fédéral ;
- établissement d'un mécanisme de protection : limitation de l'immigration en cas de dépassement du contingent global ;
- croissance zéro pour les effectifs de l'État : forte optimisation de l'efficacité à tous les niveaux de l'État dans le but de réduire la demande en main-d'œuvre ;
- améliorations dans le domaine de l'asile en Suisse ;
- mesures prises par les entreprises visant à mieux utiliser le potentiel de la main-d'œuvre indigène.



Le concept des trois piliers de l'économie

2 De la nécessité d'une nouvelle politique migratoire

Bien que les milieux économiques se soient opposés à l'initiative « Contre l'immigration de masse » de l'UDC, la mise en œuvre de cette dernière nécessite l'adoption d'une nouvelle politique migratoire qui s'inscrit dans un triangle dont les sommets sont : le respect de la Constitution fédérale, la préservation des intérêts de l'économie et la sauvegarde des accords bilatéraux. Au vu de la difficulté de concilier ces trois objectifs, une approche pragmatique est nécessaire. Pour ce faire, la politique doit tirer profit de la marge de manœuvre autorisée par la Constitution fédérale.

La mise en œuvre de l'initiative du 9 février doit être complétée par d'autres mesures permettant de pourvoir les postes, tout en limitant la demande de main-d'œuvre étrangère. L'économie sera donc aussi mise à contribution. À travers des mesures concrètes, elle doit démontrer sa volonté de contribuer à limiter l'immigration et à mieux tirer profit du potentiel de main-d'œuvre indigène. L'État et les secteurs qui lui sont proches doivent, eux aussi, assumer leur responsabilité en tant que très grands employeurs en Suisse. Ainsi considérée, la situation exige une nouvelle politique migratoire reposant, comme indiqué plus haut, sur trois piliers.

D'autres facteurs, comme la future évolution des salaires, jouent également un rôle important. Dans une économie ouverte et complètement exposée à la concurrence internationale, une augmentation même très faible des salaires imputable à une réduction administrative du potentiel d'embauche peut pousser les entreprises à déplacer leurs sites. La hausse des salaires a également pour effet d'accroître la pression à la rationalisation, dans le privé comme dans le secteur public. Cette atténuation des évolutions possibles du marché du travail ne peut être étudiée dans le cadre du présent document, mais doit toutefois entrer dans les réflexions sur la mise en œuvre de la future politique migratoire. À cet égard, il importe de tenir particulièrement compte de certains aspects structurels, car 10 % environ des personnes employées en Suisse produisent quelque 60 % des biens exportés par notre pays et le rapport est comparable dans le secteur des services.

Le présent document entend fournir des éléments de discussion du point de vue de l'économie.

3 Mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse » : le mécanisme de la clause de protection

Les contingents et la priorité aux travailleurs nationaux ne sont pas compatibles avec la libre circulation des personnes. Un système fondé exclusivement sur ces éléments aura donc peu de chances d'être accepté par l'Union européenne (UE). Il porte en effet atteinte à l'une des quatre libertés fondamentales. Cela est vrai, mais la Suisse et l'UE n'ont pas encore conclu d'accord de libre circulation des services. La garantie pleine des quatre libertés fondamentales ne constitue donc pas une condition préalable à l'accès actuel au marché conclu sur une base bilatérale.

L'UE pourrait vraisemblablement accepter un modèle migratoire helvétique si la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » s'appuie sur des règles d'ores et déjà en vigueur – du moins du point de vue de l'approche adoptée – dans le cadre de la libre circulation des personnes au sein de l'UE, ou entre la Suisse et l'UE.

La libre circulation des personnes au sein de l'UE prévoit qu'en cas de distorsions économiques dans un pays, la libre circulation des personnes peut être provisoirement suspendue¹. S'agissant de l'application de l'initiative « Contre l'immigration de masse », la Suisse pourrait développer cette approche et se référer à cette clause. Le terme de distorsion peut être interprété plus largement que la

¹ Les dispositions transitoires figurent dans les actes d'adhésion concernés, par exemple aux art. 20 ss. du Protocole relatif aux conditions et modalités d'admission de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Union Européenne.

définition qui en est donnée dans le cadre de l'accord sur la libre circulation des personnes. Avec une interprétation plus large, on peut également considérer qu'il y a distorsion lorsque l'immigration a atteint un niveau tel qu'elle induit des problèmes sociaux. L'immigration totale (marché du travail, asile, regroupement familial, UE et États tiers) serait alors limitée temporairement par le biais d'un plafonnement quantitatif (contingent). On peut parler de distorsion non seulement lorsqu'il y a une perturbation du marché du travail, mais aussi en cas de problèmes d'acceptation sociale ou politique, de surcharge des infrastructures, de grave pénurie de logements ou d'autres problèmes d'ordre social. Au vu de l'immigration exceptionnelle qu'elle connaît et du succès retentissant enregistré par plusieurs initiatives (minarets, terres agricoles, asile, résidences secondaires, immigration de masse), la Suisse peut dès lors prouver qu'un problème d'acceptation est apparu ces dernières années au sein de la population.

3.1 La clause de protection : un élément du système de gestion de l'immigration
Le projet de mise en œuvre du Conseil fédéral présenté en juin 2014 prévoit un système de contingentement « classique », à savoir:

- l'établissement de contingents pour les séjours dépassant quatre mois ;
- la fixation de contingents pour les travailleurs frontaliers ;
- la mise en place de la préférence nationale ;
- la fixation des contingents en fonction des besoins annoncés par les cantons et selon recommandation d'un comité d'experts ;
- pas de contingentement concernant le regroupement familial et les demandes d'asile.

Cette approche doit maintenant être complétée par une clause de protection, articulée de la manière suivante :

- Le Conseil fédéral introduit par voie d'ordonnance un plafond d'immigration nette (contingent global).
- Ce chiffre maximal est flexible et peut donc être ajusté.
- Tant que le plafond du contingent global n'est pas atteint, le marché du travail peut « respirer » librement ; autrement dit, il n'y aurait pas de système de contingents, mais seulement un enregistrement administratif comme aujourd'hui (simple système d'autorisations de séjour).
- Au-delà du seuil d'immigration nette prévu par le Conseil fédéral (États tiers et UE), il serait possible de considérer que le préjudice causé à la Suisse est tel que des mesures temporaires doivent être prises, à l'instar de l'actuelle clause de sauvegarde (limitation des autorisations de séjour).

Aussitôt que l'immigration repasserait au-dessous de la limite fixée, les mesures seraient levées et le principe de la libre circulation des travailleurs de l'UE/AELE serait à nouveau en vigueur dans sa configuration habituelle. S'agissant des États tiers, les contingents déjà en vigueur continueraient de s'appliquer.

Sur le principe, ce système de gestion temporaire de l'immigration constitue une entorse relativement faible à l'accord de libre circulation des personnes (ALCP) actuel et représente donc une application favorable à l'économie. Ce système respecterait la volonté populaire, la Suisse étant en mesure de mieux contrôler l'immigration.

Pour la préférence aux travailleurs nationaux, l'économie vise une réglementation appropriée. Cette préférence nationale devrait ainsi être considérée comme respectée si, dans une profession donnée

(qualifications comprises), le marché du travail indigène est asséché. Là où la situation est différente, il convient d'instaurer un système d'examen le moins bureaucratique possible.

3.2 Structure du contingent global

3.2.1 Un contingent global calqué sur le modèle des deux cercles

S'il s'agit de maintenir la distinction entre États membres de l'UE/AELE et États tiers comme dans le modèle actuel des deux cercles, le contingent global est alors divisé en deux groupes principaux. Cette répartition est nécessaire si un système de contingent distinct pour les États tiers est maintenu dans la loi sur les étrangers comme c'est le cas aujourd'hui. Le second cercle du contingent global, nettement plus important en nombre, règle l'immigration en provenance de la zone UE/AELE. Cette répartition permet une discrimination positive des ressortissants de la zone UE/AELE, puisqu'une part importante du contingent global leur est réservée.

3.2.2 Réglementation de la durée de séjour et de la répartition régionale

Les catégories de séjour (autorisations L et B) seraient définies pour les deux cercles du contingent global. Étant donné que le chiffre de l'immigration nette maximale porte sur l'ensemble des catégories de séjour, il convient d'empêcher toute tentative de contournements entre ces différentes catégories. On peut par ailleurs imaginer une distinction, dans les deux variantes, entre l'immigration destinée au marché de l'emploi et le regroupement familial.

La répartition régionale du contingent global est un élément capital. Dès que la valeur limite sera dépassée, il s'agira de procéder à la « répartition » des contingents par région. Cette répartition doit être aménagée avec souplesse, tout en prévoyant une réserve d'urgence au niveau fédéral. Les cantons sont ainsi appelés à jouer un rôle central dans l'élaboration et l'application de la clé de répartition, car ils sont par principe en prise directe avec l'évolution des marchés de l'emploi sur le plan régional.

3.2.3 Les travailleurs très qualifiés en provenance de pays tiers

La place économique suisse est très dépendante de la possibilité de recourir à une main-d'œuvre qualifiée, voire hautement qualifiée. Cette possibilité doit être préservée non seulement pour les nouvelles embauches, mais aussi pour le détachement en Suisse, pour raisons d'exploitation, de travailleurs que les groupes emploient habituellement au sein d'autres filiales à l'étranger.

Dans ce secteur du marché du travail, il n'est pas exagéré de parler de pénurie mondiale. La Suisse, en tant que pays exportateur mettant l'accent sur l'innovation, a donc tout intérêt à préserver l'ouverture de son marché du travail à la main-d'œuvre hautement qualifiée et à ne pas soumettre celui-ci à une limitation administrative. Cette situation est tout à fait possible du point de vue de la politique migratoire, puisque cela concerne un nombre relativement restreint de travailleurs. En 2013, seuls 6'500 travailleurs au bénéfice d'un diplôme universitaire (branches informatiques, pharmaceutiques et chimiques) sont entrés en Suisse en provenance d'États tiers. La limitation de l'entrée de travailleurs qualifiés ou hautement qualifiés pour des motifs de politique migratoire constituerait donc un auto-goal pour la place économique suisse. Il faut en outre tenir compte que dans ce petit segment de l'immigration, le regroupement familial est également important pour la capacité concurrentielle de la Suisse. Le système devrait ainsi être aménagé de manière à prévoir à l'échelon de la Confédération une « réserve fédérale » au sein du contingent global pour les autorisations de séjour particulièrement importantes.

3.3 Les bénéficiaires d'une autorisation de courte durée et les frontaliers

Le contingentement des bénéficiaires d'une autorisation de courte durée à partir d'une durée de séjour de quatre mois tel que proposé dans le concept du Conseil fédéral est très restrictif. Du point de vue de l'économie, ce type de contingentement ne devrait être envisagé qu'à partir d'une durée de séjour de douze mois. Une telle extension de la durée de séjour est licite du point de vue du droit, puisque les personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de courte durée ne font pas partie de la population résidente permanente.

Quant aux frontaliers, ils ne doivent pas être contingentés à l'échelon fédéral, puisqu'ils ne font pas non plus partie de la population résidente permanente. L'on pourrait envisager d'accorder aux cantons la possibilité de limiter temporairement le flux de frontaliers. Ils pourraient ainsi y recourir si des problèmes spécifiques sur leur territoire imposent temporairement une telle mesure.

3.4 Dispositions transitoires et étapes

La transition vers un système d'immigration contrôlée sur le marché suisse du travail est particulièrement délicate. L'article 121a de la Constitution fédérale prévoit que des contingents seront fixés en fonction des intérêts économiques. Cette clause générale devrait également s'appliquer à la phase transitoire vers le futur système. Afin d'éviter un choc dommageable en matière d'offre sur le marché du travail, le régime choisi devrait être introduit par étapes. Durant la phase initiale, par exemple, le contingent global réparti sur quatre ans pourrait être abaissé progressivement.

Une fois le système introduit, il est tout aussi important que l'atteinte de la limite n'en traîne pas un blocage immédiat des autorisations. L'introduction de phases pendant lesquelles l'épuisement prochain des autorisations est annoncé permettrait ainsi de disposer d'un système d'alerte. Ces phases d'annonce préalable ne doivent toutefois pas être utilisées à mauvais escient pour embaucher davantage de travailleurs étrangers par anticipation. À ce stade, le taux de croissance du nombre d'autorisations délivrées devra déjà avoir été limité.

3.5 Définition du seuil de protection

Il n'y a pour l'instant aucun débat politique sur les chiffres, mais plusieurs hypothèses relatives aux maxima annuel d'immigration nette circulent déjà. L'approche évoquée dans le présent document prévoit que le seuil de protection soit défini par voie d'ordonnance, autrement dit par le Conseil fédéral. Cette pratique correspond au système actuel en ce qui concerne les États tiers. L'immigration est en effet fortement influencée par des facteurs démographiques et économiques. Si l'évolution démographique actuelle en Europe se poursuit, elle devrait conduire à moyen terme à un recul du nombre d'actifs, à long terme à une diminution de la population, et entraîner dans la foulée un recul de l'immigration en Suisse. La fixation du seuil de protection par voie d'ordonnance présenterait l'énorme avantage de permettre une réaction rapide aux évolutions structurelles.

La deuxième approche, soutenue par le professeur Michael Ambühl, prévoit la définition du seuil de contingentement dans le contexte international et pourrait également être négociée avec l'UE. L'immigration nette en Suisse peut être mise en relation avec l'immigration dans d'autres États de l'UE. Dans ce cas, l'immigration annuelle nette peut être rapportée à la taille de la population totale (ainsi qu'à la proportion d'étrangers déjà présents dans le pays par rapport à la population résidente permanente, à titre de complément).

Une valeur moyenne européenne peut être choisie comme valeur de référence. Si l'immigration nette est sensiblement supérieure à une telle valeur de référence pendant plusieurs années, la Suisse peut alors définir un contingent global.

3.6 Mise en œuvre des dispositions dans le cadre de l'ALCP actuellement en vigueur

3.6.1 Mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement sont axées sur l'ALCP actuellement en vigueur. Aussi, plus la migration et ses effets sur le marché du travail seront réglementés à l'avenir, plus il faudra les adapter en conséquence. Bien qu'une extension des mesures d'accompagnement puisse sembler attrayante du point de vue politique, elle n'est guère appropriée pour le moment, abstraction faite d'éventuelles optimisations du système en place.

3.6.2 Situation en matière de logement

L'ALCP comprend un mécanisme – très limité, il est vrai – de protection en matière de logement : lors d'un regroupement familial, l'accord prévoit la possibilité d'examiner si les conditions de logement nécessaires sont remplies compte tenu du contexte local. Or, force est aujourd'hui de constater que la construction de logements en Suisse a atteint ses limites en termes de quantité. En 2013, on a recensé près de 47'000 nouveaux logements. Le volume des constructions ne pourra sans doute pas se maintenir une fois que les zones à bâtir seront épuisées. La solution pour faire face à cette situation consisterait soit à fixer le contingent maximal en conséquence, soit à instaurer un examen systématique dans les régions où la pénurie de logement s'aggrave. Ce point devra être pris en compte lors de la mise en place du système.

3.6.3 Chômeurs en recherche d'emploi séjournant en Suisse pendant plus de trois mois et retours

En vertu de l'ALCP, les ressortissants de l'UE/AELE peuvent séjourner en Suisse afin d'y rechercher un emploi pendant trois mois au plus. Pendant ce laps de temps, ils n'ont aucun droit à des prestations sociales (aide sociale, indemnités de chômage, par exemple). Or il existe manifestement des cas où des communes ont alloué de telles prestations. Même si ces cas sont rares, il importe du point de vue politique que les autorités connaissent et recensent au moins le montant des prestations ainsi versées.

Dans ce contexte, il convient aussi de quantifier les retours de personnes en recherche d'emploi, un phénomène qui recèle également un certain potentiel d'abus – certes faible. D'une manière générale, il est dans l'intérêt de la politique intérieure et extérieure de disposer de données à jour sur cette question.

3.7 Politique d'asile

Notre pays a une longue tradition humanitaire qui doit être maintenue. Cela étant, notre politique d'asile doit être revue et adaptée sur plusieurs points. Le nombre comparativement élevé de requérants d'asile dans notre pays s'explique de différentes manières, notamment par un système social très efficace et une procédure d'asile relativement longue qui renforcent encore l'attrait de la Suisse comme terre d'accueil.

En termes de nombre de requérants d'asile, la Suisse se classe au sixième rang avec 21'460 demandes déposées en 2013. Elle arrive derrière l'Italie (26'620), qui est précédée de la Grande-Bretagne, de la Suède, de la France et de l'Allemagne (126'995).

Depuis l'entrée en vigueur du dispositif Schengen/Dublin, la situation a considérablement évolué. Seule une fraction des demandeurs d'asile obtient désormais le précieux sésame. Mais la mise en œuvre du droit d'asile présente encore un net potentiel d'amélioration : du dépôt de la demande d'asile à la décision de première instance, la procédure dure en moyenne un peu plus de cinq mois en Suisse, alors qu'aux Pays-Bas, par exemple, la première instance rend sa décision dans un délai de huit jours seulement.

Le même constat s'impose en ce qui concerne le nombre élevé de sans-papiers. Selon les estimations, la Suisse compte entre 70'000 et 180'000 étrangers sans statut légal. Inacceptable pour les personnes concernées et sous l'angle de l'État de droit, cette situation appelle des mesures ciblées.

La coopération avec les pays d'origine et de transit des demandeurs d'asile constitue un autre volet important de la politique d'asile suisse. Plus l'aide apportée sur place et les accords de réadmission sont efficaces, plus il est judicieux de renforcer ces instruments.

Les personnes auxquelles la Suisse accorde l'asile sont souvent insuffisamment intégrées sur le marché du travail. Il s'agit donc d'élaborer et de mettre en œuvre à bon escient des mesures visant une meilleure intégration de ces étrangers, sachant que la langue constitue souvent l'une des principales barrières à leur participation au marché du travail.

4 Mesures de l'économie

4.1 « Avenir du marché suisse du travail »

Le 21 janvier 2015, l'Union patronale suisse (UPS) et economiesuisse ont lancé l'initiative de l'économie baptisée « Avenir suisse du marché du travail ». Ce projet veut contribuer à mieux exploiter le potentiel de la main-d'œuvre indigène, notamment en encourageant l'activité professionnelle des travailleurs âgés et des femmes. L'initiative mise surtout sur l'échange d'expériences et sur la mise à disposition d'informations de base pour les entreprises (pratiques d'excellence). Il est prévu de fixer ultérieurement des objectifs concrets.

4.2 Initiatives sectorielles

Dans plusieurs branches, des initiatives visant à réduire la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ont été lancées ; elles s'adressent à la relève (scienceindustries, Swissmem, artisans). D'autres mesures (plus étendues) s'imposeront de toute évidence, dans les domaines du perfectionnement et de la reconversion professionnels en particulier.

4.3 Mesures des partenaires sociaux

Les discussions entre partenaires sociaux tendaient ces dernières années vers une diminution de l'âge de la retraite. Il y a lieu de s'interroger aujourd'hui sur l'opportunité de développer en complément, dans le cadre du partenariat social, des modèles plus flexibles visant à encourager les travailleurs à rester actifs plus longtemps.

5 Mesures de l'État

5.1 De la nécessité d'améliorer l'efficacité dans le secteur public

Le nombre d'emplois dans l'administration publique et dans les secteurs qui lui sont proches a augmenté pour différentes raisons : le développement des réglementations au cours des dernières années et l'extension de l'offre de services et prestations publics (santé, hébergement médico-social, social, formation) ont généré une hausse importante des besoins en personnel. Cela s'est répercutée sur la demande de main-d'œuvre étrangère. Du fait de la limitation quantitative et qualitative de l'immigration, une future croissance dans ces secteurs risque dès lors de se faire au détriment du secteur privé. Si bien qu'il faut éviter un tel effet d'éviction.

<i>(en milliers)</i>	2009	2010	2011	2012	2013
Emplois, total	3979	4023	4062	4147	4189
Administration publique	164	170	175	181	187
Enseignement	262	264	271	283	291
Activités pour la santé humaine	272	283	295	307	311
Hébergement médico-social et social	154	157	159	167	172
Action sociale (sans hébergement)	66	67	70	74	75
Administration publique et « secteurs proches de l'État »	918	941	970	1012	1036

Source : Statistiques de l'emploi – OFS (2014)

Le tableau ci-dessus présente l'évolution des emplois dans l'administration publique et les « secteurs proches de l'État »². Au cours des vingt dernières années, le nombre d'emplois créés dans les administrations fédérale, cantonales et communales (hors enseignants et médecins) a progressé de plus de 40 %, alors que, pendant le même temps, le nombre d'emplois en Suisse a augmenté de seulement 18,5 %. De 2009 à 2013, près de 12'000 emplois ont en outre été créés dans l'administration publique et les secteurs proches de l'État. Cette croissance ne peut se poursuivre ainsi, si l'immigration doit être limitée.

Une hiérarchisation des tâches de l'État sera très difficile. La priorité devra être donnée aux prestations « productives » – par opposition aux activités purement administratives – et à la formation. Des adaptations d'ordre structurel seront nécessaires dans le domaine de la formation afin de tenir compte de l'évolution démographique attendue et des besoins qui en découleront.

L'objectif à viser est une croissance zéro des emplois dans le secteur public. Seules des mesures ciblées engagées aux niveaux fédéral, cantonal et communal permettront d'y parvenir, sachant que leur succès passera par une amélioration significative de l'efficacité. Comparé au secteur privé de l'industrie et des services, le secteur public présente en effet un important potentiel d'amélioration en termes d'efficacité et de productivité, comme en témoignent les progrès réalisés dans l'économie privée.

Regardons l'exemple de l'industrie d'exportation. En Suisse, les principales branches exportatrices du domaine industriel (à savoir : les industries chimique et pharmaceutique, des machines, horlogère et des aliments) ont, entre 1993 et 2014, réduit le nombre d'emplois de 2 % tout en, selon l'Administration fédérale des douanes (AFD), augmentant la valeur de leurs exportations de 150 % (125 % après correction de l'inflation). Ces chiffres montrent très clairement à quel point ces entreprises ont su améliorer leur efficacité. Et c'est précisément ce que l'économie attend des institutions publiques et des entreprises proches de l'État afin de limiter l'immigration. En augmentant l'efficacité des employeurs étatiques et proches de l'État, le service public peut être maintenu à son niveau actuel sans poursuivre la tendance récente d'éviction continue de l'emploi.

² Les secteurs proches de l'État comprennent des employeurs tant publics que privés. Le critère déterminant est que la majorité des prestations fournies est considérée comme faisant partie du service public au sens large.

5.2 Mesures au niveau fédéral

5.2.1 Réglementation

La densification des réglementations dans le domaine de la surveillance et de sa mise en œuvre a induit une hausse des besoins en personnel au sein des autorités concernées. Même s'il convient de relativiser cette évolution à la lumière de la situation internationale, force est de constater que le « swiss finish » dans la mise en œuvre et la surveillance a tendance à créer plus d'emplois publics que nécessaires.

5.2.2 Assurance chômage : travail convenable et reconversion

La contraction attendue de l'offre de main-d'œuvre soulèvera aussi la question de la révision de l'assurance-chômage. Malgré le bon niveau de qualité des offices régionaux de placement (ORP), il faudra envisager d'autres mesures en relation avec le travail convenable et la reconversion.

5.2.3 Offre de formation publique

Dans certains secteurs, l'offre de formation doit être développée. Tel est par exemple le cas dans le domaine médical, où le nombre de places de formation est insuffisant. Les employeurs sont de plus en plus souvent contraints d'aller recruter la main-d'œuvre nécessaire à l'étranger. Il importe donc d'engager des mesures afin d'augmenter le nombre de places de formation de manière ciblée. Au niveau de la Confédération, cela concerne surtout les EPF.

5.2.4 Entreprises et établissements de la Confédération

La Confédération est un important employeur en Suisse. Or comme les entreprises fédérales se retrouvent en concurrence directe avec les entreprises du secteur privé en cas de restriction quantitative et qualitative, il faut également viser une croissance zéro des emplois au sein des entreprises et établissements de la Confédération, La Poste et les CFF notamment.

5.2.5 Mise en œuvre de lois fédérales par les cantons

Au cours des dernières années, le législateur a adopté plusieurs lois fédérales dont la mise en œuvre incombe aux cantons. Pour les administrations cantonales, il en résulte une complexification des tâches qui requiert des postes supplémentaires. Désormais, les lois fédérales devront davantage tenir compte des effets globaux sur les effectifs.

5.3 Mesures au niveau cantonal

Les mesures au niveau cantonal relèvent en principe de la compétence des Chambres de commerce et d'industrie régionales. Les mesures étatiques à l'échelon des cantons sont tout aussi importantes que celles de la Confédération.

5.3.1 Offre de formation des cantons

Au cours des vingt dernières années, les cantons ont considérablement étoffé leur offre en matière de formation grâce à la création d'universités et de hautes écoles spécialisées et à leur développement. Mais la Suisse continue de manquer cruellement de main-d'œuvre qualifiée. Étant donné l'importance cruciale de la formation duale, il faut revoir et améliorer l'offre de formation cantonale. À long terme, celle-ci devra s'adapter aux besoins du marché du travail et à l'évolution démographique, c'est-à-dire aux années à plus faible natalité. En l'occurrence, il s'agira plutôt de redéfinir les matières et disciplines prioritaires que de créer de nouvelles places de formation.

5.3.2 Activités pour la santé humaine

Le système de santé suisse a été considérablement modernisé et amélioré ces dernières années. Entre 2009 et 2013, le nombre de personnes occupées dans ce secteur est passé de 272'000 à 311'000. Plus l'immigration autorisée sera limitée, plus la coopération deviendra indispensable dans le

domaine de la santé. Elle se concrétisera tant aux niveaux communal, cantonal que national, par la mise sur pied de centres médicaux régionaux et la concentration dans le domaine de la médecine de pointe, par exemple. Il ne s'agira bien évidemment pas de réduire l'offre en matière de santé ni d'en diminuer la qualité, mais de procéder à des optimisations sur les plans opérationnel et fonctionnel.

5.3.3 Promotion économique

L'effet net de la promotion économique sur l'emploi est faible. Le nombre d'emplois créés chaque année se limite sans doute à 2'000 à 3'000. Les mesures prises en faveur des entreprises étrangères devraient toutefois s'inscrire dans une volonté de promouvoir les régions économiquement les plus faibles. Cela étant, la création d'emplois supplémentaires en Suisse n'est pas compatible avec une limitation de l'immigration dans notre pays. Il faudra redéfinir les priorités en conséquence.

5.3.4 Mesures au niveau communal

Les communes sont un important employeur du secteur public. Au niveau des petites communes, la pression en faveur du regroupement des services communaux et des fusions augmentera. Les communes plus grandes seront quant à elles confrontées à des contraintes de rationalisation croissantes. Elles ne pourront plus étoffer leur offre de services si elles doivent pour cela engager du personnel supplémentaire. La croissance zéro de l'emploi au niveau communal est réalisable avec des mesures de rationalisation. Les villes de taille moyenne à grande seront les premières concernées.

Pour toutes questions :

Jan Atteslander, membre de la direction d'économiesuisse
jan.atteslander@economiesuisse.ch